

223C1567
FR0000062341-FS0751

5 octobre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 octobre 2023, Mme Marie-Catherine Sulitzer a déclaré avoir franchi en hausse, le 29 septembre 2023, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la Société Anonyme Immobilière Michelet II qu'elle contrôle, les seuils de 2/3, 90% et 95% du capital, et de 90% et 95% des droits de vote de la société FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE, et détenir directement et indirectement 1 073 352 actions FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE représentant 2 017 212 droits de vote, soit 95,21% du capital et 96,43% des droits de vote de cette société¹, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de votes
Marie-Catherine Sulitzer	1 022 152	90,67	1 966 012	93,98
Société Anonyme Immobilière Michelet II ²	51 200	4,54	51 200	2,45
Total Marie-Catherine Sulitzer	1 073 352	95,21	2 017 212	96,43

Ce franchissement de seuils résulte de la réduction de capital, intervenue le 29 septembre 2023, par annulation de 783 609 actions FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE ET DE LA MEDITERRANEE, acquises par cette société dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions initiée sur ses propres actions³, dont le règlement livraison est intervenu le 22 septembre 2023.

¹ Sur la base d'un capital composé de 1 127 391 actions représentant 2 091 965 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Société contrôlée par Mme Marie-Catherine Sulitzer au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

³ Cf. notamment D&I 223C1118 du 18 juillet 2023 et D&I223C1464 du 21 septembre 2023.